



CSEE extraordinaire de CSE du 22 mars

CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Les documents disponibles sur le PLAZZA sont des documents internes à Orange et ne doivent pas être diffusés.

Retrouver tous les documents fournis ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2270653?sr=stream>

Point unique de ce CSEE extraordinaire :

Information sur la mise en œuvre des orientations d'Orange Business au sein de SCE

La direction d'Orange Business au grand complet est venue présenter au CSEE de SCE les « nouvelles orientations ». Ces « nouvelles orientations » ressemblent en tous points aux anciennes ... mais en pire ...

Le contour de la simplification envisagée par la direction est exposé crûment : il s'agit pour l'essentiel d'un plan de suppressions de postes qui se traduira « au choix [du salarié] » **dont le poste est supprimé** soit par :

- un départ d'Orange (via une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) ou via un Plan de Départ Volontaire (PDV)).
- une mobilité forcée dans une autre entité du groupe (préférentiellement « en filiale » : c'est en effet la seule piste évoquée clairement par la directrice d'Orange Business !).

C'est déjà une avancée car le premier paragraphe de la dispo 86 de la présentation (disponible ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2270653-1-2386248/Information%20sur%20la%20mise%20en%20C5%93uvre%20des%20orientations%20d%E2%80%99Orange%20Business%20au%20sein%20de%20SCE.pdf>)

disait : « *L'équation économique globale d'Orange Business et celle de SCE en particulier, sont incompatibles avec la recherche de solutions de repositionnement internes au sein de ces mêmes périmètres.* ». La directrice d'Orange Business a reconnu que la formulation n'était pas idéale et que des mobilités pourraient bien avoir lieu au sein même d'Orange Business (en excluant par contre SCE : donc s'il y a mobilité au sein d'Orange Business cela semble bien aller uniquement vers les « filiales » ...).

Les autres aspects de la présentation sont beaucoup plus flous et les éclaircissements fournis en séances assez peu détaillés. Nous avons quand même appris que :

- les 5000 « formation[s] et de reconversion[s] vers les métiers clés de l'IT et du numérique » se feraient sur le périmètre d'Orange Business « monde » ... la part de SCE n'est pas connue ...
- L'offshoring d'activités allait continuer vers les MSC¹ sans que cela concerne de nouvelles activités mais en « renforçant les équipes existantes » ...

¹ Major Service Center : les principaux sites d'Orange hors de France



CSEE extraordinaire de CSE du 22 mars

CGT SCE

- Le projet de filialisation de SCE est toujours dans les cartons car « *l'organisation en deux entités n'est pas idéale donc il faudra à un moment donné se poser la question concrètement* » déclare la directrice d'OB.

En bref, la direction a commencé, grâce à la mobilisation, à édulcorer un peu son projet mais la potion reste très amère et seule la mobilisation des salariés sera en mesure de faire reculer concrètement la direction sur ses projets de régressions sociales !

Prochain CSEE Ordinaire de SCE le 29 mars